

Article | 07 novembre 2019



Lutte contre le mal-logement : grandes déclarations et travaux pratiques

Le jour anniversaire de l'effondrement des immeubles marseillais, la Fondation Abbé Pierre proposait un colloque sur le mal-logement au regard des réalités locales. Elus, hauts-fonctionnaires et militants associatifs ont confronté leurs expériences. Entre maigres progrès et blocages à tous les étages.

Forcément ce 5 novembre, les médias n'avaient d'yeux que pour la catastrophe de Marseille liée à l'effondrement de deux immeubles vétustes de la rue d'Aubagne qui, 365 jours plus tôt, provoqua la mort de huit habitants. La Fondation Abbé Pierre (qui s'est portée partie civile dans cette affaire) avait choisi de prendre une tangente pour ne pas rester au stade de l'émotion. À Lille, à l'autre bout de la France, un colloque se tenait sur les inégalités territoriales et le mal logement avec la présence de nombreux élus, communaux et intercommunaux essentiellement.

Les municipales approchent

Pour étayer son propos, la Fondation avait réalisé préalablement avec **Fors Recherche sociale** une étude sur douze territoires. Objectif : s'interroger « *sur la manière dont est appréhendée aujourd'hui la question du mal-logement à l'échelle locale, mais aussi sur les inégalités de traitement des mal-logés observables entre les territoires* ». Cette interrogation est d'autant plus déterminante que les élections municipales approchent (mars 2020) et que la question du logement est centrale pour les héritiers de l'Abbé Pierre.

Compétence partagée

Comme le rappelle la Fondation, le logement au sens large demeure une compétence partagée : « *l'hébergement est une prérogative de l'État tandis que les moyens d'accompagnement social dédiés aux plus défavorisés sont partagés entre départements, l'État, les CCAS et les métropoles.* » Pour avancer sur ces dossiers, il faut donc travailler en collaboration et éviter le chacun chez et pour soi.



Lors du colloque lillois, débat sur le rôle de l'intercommunalité. Au micro, Sylvain Mathieu, le délégué Dihal - © Noël Bouttier

600 000 logements indignes

La situation est grave. En janvier 2019, juste après la catastrophe phocéenne, Christophe Robert, le délégué général de la Fondation, expliquait : « *En France, 600 000 logements seraient indignes, ce qui représenterait un million de personnes* » ([lire l'article sur tsa](#)). Tous les types de logements sont concernés : locations et logements occupés par les propriétaires ; immeubles et habitations isolées. « *Même quand la situation du logement est détendue sur les prix [hors région parisienne et grandes agglomérations, NDLR], il existe des formes de mal-logement* », remarque Manuel Domergue, directeur des études à la Fondation. Et il ajoute : « *Les plus fortes inégalités sont entre les ménages d'un même territoire.* »

Isolement des élus

Sur le front de la lutte contre le mal-logement, les paradoxes ne manquent pas. L'État passe son temps à délivrer des injonctions, mais sans accorder des moyens nécessaires pour résorber les problèmes. Dans certains territoires ruraux, explique Didier Vanoni, directeur de Fors Recherche sociale, « *faute de maillage, les opérateurs du logement ne viennent plus.* » Tout seuls, les élus ne sont plus forcément en mesure de prendre en charge les besoins qui s'expriment. Et pendant ce temps, le bâti se dégrade...

Image encore négative du logement social

L'étude de la Fondation fait également apparaître certaines réalités dérangeantes. «

L'implication dans une politique du logement et de l'habitat suscite encore des réticences de la part des élus ; soit parce que le sujet est jugé trop technique ; soit parce qu'il s'avère trop sensible sur le plan politique, notamment dès lors qu'il s'agit de se pencher sur la situation des plus défavorisés. » Le logement social continue à traîner ici et là une image négative.

Permanence itinérante

Pourtant, certaines initiatives tordent le cou au fatalisme. En Ardèche, une permanence itinérante permet de faire émerger les besoins des personnes. Cette démarche d'aller vers est dirigée prioritairement vers les lieux de distribution de l'aide alimentaire et des ressourceries. L'agglomération de Limoges s'est également mobilisée en réalisant neuf logements accompagnés avec tout un accompagnement pluridisciplinaire. Tout cela se fait à petite échelle, précise le directeur de Fors, parce qu'on évolue dans le cadre de l'expérimentation.

Lourdeurs bureaucratiques

Certaines villes affrontent des situations exceptionnellement difficiles. C'est le cas de Roubaix, l'une des villes les plus pauvres. Un élu explique : « *Malgré les politiques menées, le stock de logements insalubres augmente.* » Celui-ci dénonce des lois qui s'accumulent et ne simplifient pas le travail. Pour le moindre dossier, du fait des lourdeurs et de la bureaucratie, il faut « *trois à quatre ans* ». Pourrait-on proposer des lois d'exception qui permettent d'aller plus vite, s'interroge-t-il ? Dans ce cadre, François-Xavier Dugourd, représentant l'Assemblée des départements de France, suggère d'alléger un peu les « *normes imposées par l'État, notamment sur l'accessibilité* ».

Une boîte à outils à simplifier

Le délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), Sylvain Mathieu n'est pas en désaccord avec cette analyse. « *Pour la lutte contre l'habitat indigne, la boîte à outils existe, mais il faut la simplifier.* » Un argument qui ne convainc pas l'élue de l'agglomération d'Aix-les-Bains, Corinne Casanova : « *Attention au 'Y'a qu'à' et au 'Faut qu'on'. Parfois, nous n'avons pas les outils, on ne sait pas quoi faire.* » Elle note cependant que la prise de conscience sur l'enjeu du mal-logement a progressé.

« Le ministère du Logement, c'est Bercy »

Pour le délégué général de la Fondation, même si des difficultés existent, il est possible de s'attaquer au mal-logement. « *La ville de Paris réhabilite mille logements par an, comme elle l'avait annoncé. Si on veut, on peut* », estime Christophe Robert. Pour autant, l'État ne facilite pas la tâche aux collectivités. Les 3,8 milliards d'euros d'économies en 2019 dans le budget du logement constituent un mauvais signal. À ces conditions, déplore-t-il, « *le changement d'échelle pour la lutte contre le mal-logement ne pourra pas se faire* ». Ce qui fait dire à F.-X. Dugourd, « *Aujourd'hui, le ministère du Logement, c'est Bercy.* »

Revoir le peuplement des tours

Alors concrètement, que proposent les acteurs du logement pour améliorer la situation ? Une élue de Lorient le dit tout de go : « *Il faut arrêter de donner comme injonction aux bailleurs de vendre des logements.* » Elle insiste pour que le logement social soit réorienté vers la construction de T1 ou de T2, permettant d'accueillir des familles monoparentales.

Le maire de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), Patrice Leclerc, raconte qu'il a refusé qu'on

détruit une tour proche du métro, lui préférant une réhabilitation. L'ancien député européen Jean-Louis Cottigny, aujourd'hui président de l'Union régionale de l'habitat Hauts-de-France, pense important de revoir « *le peuplement des tours* ». « *Il faut remettre ensemble le vieil instit et la jeune femme avec enfant.* »

Mobilisation à Quimper

À Quimper, explique Didier Lennon, vice-président de l'agglo, une mobilisation sans précédent a eu lieu autour de 600 logements à réhabiliter. « *Les ressources des locataires étaient très faibles avec beaucoup de familles monoparentales. Le taux de vacance était très fort en centre-ville. La ville de Quimper a ajouté aux aides de l'Anah [Agence nationale d'amélioration de l'habitat] et à celles de l'agglomération pour financer les travaux.* »

Mais les difficultés ne manquent pas. « *Le relogement n'est pas simple car trop d'organismes interviennent, sans coordination* », déplore l' élu finistérien. Et puis, raconte-t-il, « *certaines personnes ne veulent pas quitter leur logement* ». Face à cela, « *le travail social ne répond pas à ce type de problématique* », conclut-il en racontant que l'agglomération réfléchit à un système de pair-aidance.



L'assistante sociale Sabah Rhiyourhi - © Noël Bouttier

Décalage avec le terrain

Le travail social à côté de la plaque ? Cette assertion fait bondir Sabah Rhiyourhi, assistante

sociale pour l'association Saffia qui prend publiquement la parole : « *On dispose de peu de moyens pour faire bouger les choses. J'avais une famille qui vivait dans un logement insalubre. J'ai fait intervenir le service d'hygiène de la ville et d'autres organismes. Il n'y a pas eu de suite.* »

En aparté, elle complète son propos : « *Nous sommes formés pour intervenir en tant que travailleurs sociaux. Mais à chaque fois, ils nous inventent des dispositifs très compliqués.* » Et elle conclut en revenant sur le colloque : « *Ces messieurs dames sont de bonne volonté, mais ils sont bien loin des réalités. Qu'est ce qu'on fait pour trouver des solutions, concrètement ?* »



Noël BOUTTIER

SOURCES

- **Etude sur les inégalités territoriales**